

LA PRESSE

leSoleil

Le Nouvelliste

LeDroit

La Tribune

LeQuotidien

La Voix de l'Est

Accueil | Actualités | Monde | Arts & Spectacles | Sports | Lapresseaffaires.com | Technaute.com | Insolite | Multimédia
 Montoit.ca | Monvolant.ca | Actuel | Cinéma | Voyages | Élections | Opinions | Blogs | Environnement | **Plan du site**



Le nouveau service Internet de Radio Canada International

www.RCInet.ca

Le Canada en 8 langues pour les futurs et nouveaux arrivants

cyberpresse.ca

QUÉBEC 2007 LES ÉLECTIONS EN DIRECT

Accueil » Actualités » Élections provinciales » Sur la route » Texte complet

Le mardi 06 mars 2007

Google sur le point de larguer les libéraux?

Tristan Péloquin

La Presse

L'agence de communication Affluences, une des 14 firmes canadiennes de référencement Internet officiellement accréditées par Google, estime que la stratégie publicitaire employée par le Parti libéral pour faire de la publicité négative contre le PQ contrevient à la politique du moteur de recherche.

«Selon nous, ce n'est qu'une question de temps avant que les publicités des libéraux soient désactivées par Google. Ça peut prendre encore quelques jours, mais c'est évident que ces publicités ne respectent pas les lignes directrices de Google», affirme le président d'Affluences, Richard Picard.

Rappelons que peu avant le déclenchement de la campagne, le Parti libéral a «acheté» les noms de tous les candidats péquistes et adéquistes connus pour que des publicités négatives s'affichent lorsqu'on tape leur nom dans le moteur de Google. Par exemple, à certains moments de la journée, lorsqu'on inscrit le mot-clé «Louise Harel», le message «Louise Harel; l'équipe de rêve péquiste. Quelle équipe de rêve ?» s'affiche. En cliquant sur le nom de Mme Harel, on se retrouve sur la page d'accueil du site Web du Parti libéral du Québec.

Dans son code de conduite, Google précise que «le texte de l'annonce et les mots-clés (utilisés) doivent être en relation directe avec le contenu de la page de destination». En l'occurrence, il n'est nullement question de l'équipe de rêve péquiste sur la page d'accueil du site libéral. Google interdit aussi à ses clients de se servir des marques de commerce déposées de leurs concurrents comme mot-clé pour leurs propres publicités.

ACCUEIL

SUR LA ROUTE

DRÔLE DE CAMPAGNE

PARTIS ET ENJEUX

TOUR DU QUÉBEC

TROUSSE DE L'ÉLECTEUR

INTENTIONS DE VOTE AU
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



POUR TOUT SAVOIR
SUR LES ÉLECTIONS
PROVINCIALES

Abonnez-vous à
LA PRESSE

CALENDRIER

FÉVRIER 2007 >

l	m	m	j	v	s	d
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Imprimez Envoyer à un ami

«Les noms des partis politiques ne sont pas protégés par des copyrights, mais il y a clairement matière à investigation. Moi, si j'étais du PQ, j'appellerais tout de suite pour me plaindre. Google risque d'être très sensible à leurs doléances», affirme M. Picard.

[Dernière heure](#)
[Sur la route](#)
[Tour du Québec](#)
[Drôle de campagne](#)

Au Parti libéral, on assure que tout est en règle puisqu'il n'y a justement pas de marque déposée sur les noms de partis politiques. «Tous les mots-clés que nous avons achetés ont été vérifiés et autorisés par Google», ajoute la porte-parole, Isabelle Melançon.

Le porte-parole du Parti québécois, Julien Baudry, qui assimile quant à lui l'utilisation par le PLQ des noms de candidats péquistes à de l'usurpation, assure ne pas avoir contacté Google pour se plaindre. «Des militants nous ont cependant envoyé des courriels nous indiquant qu'ils l'ont fait», précise-t-il. Fait à noter, depuis que la stratégie libérale a été dévoilée par les médias, le PQ se sert lui aussi des noms de certains candidats pour faire apparaître des publicités négatives. Le nom de Philippe Couillard, par exemple, fait apparaître le message «Attention; négligé par Charest», avec un lien vers le site du PQ.

En France, à la suite de recommandations formulées par le Forum des droits sur l'Internet, l'utilisation de noms de candidats politiques comme mots-clés Google n'est plus tolérée.

Selon le spécialiste du droit public et professeur à l'Université de Montréal Pierre Trudel, le Code civil québécois contient des dispositions qui interdisent l'utilisation du nom d'une personne «dans le but de lui porter préjudice». «Ces cas se règlent devant les tribunaux, précise-t-il. Je doute que ce soit le genre de recours qu'un parti politique a le temps d'entreprendre et de conclure pendant une campagne électorale.»

Visitez le blogue de Tristan Péloquin à: blogues.cyberpresse.ca/peloquin

« [Retour](#) » [Haut](#)

[Accueil](#) | [Actualités](#) | [Monde](#) | [Arts & Spectacles](#) | [Sports](#) | [Lapresseaffaires.com](#) | [Technaute.com](#) | [Insolite](#) | [Multimédia](#)
[Montoit.ca](#) | [Monvolant.ca](#) | [Actuel](#) | [Cinéma](#) | [Voyages](#) | [Élections](#) | [Opinions](#) | [Blogues](#) | [Environnement](#) | [Plan du site](#)

Master of Public Health - Join 150+ nationalities at the University of Liverpool Online www.liverpool.ohecampus.com

Annonces Google

Votre publicité ici

[Abonnez-vous à l'Info Courriel Cyberpresse](#) :: [Modifiez votre profil](#) :: [Foire aux questions](#)

[Cyberpresse en page d'accueil](#) :: [Politique de confidentialité](#) :: [Annoncez sur Cyberpresse](#) :: [Contactez-nous](#)



Copyright © 2000-2007 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.
Ce site a été optimisé pour les fureteurs Microsoft Internet Explorer, version 5.0 et ultérieures, Netscape, version 7.0 et ultérieures, Mozilla, version 1.3 et ultérieures et Firefox, version 1.0 et ultérieures.